

## Annexe VI Règlement d'examen

<p><b>Diplôme des métiers d'art, facture instrumentale,</b></p> <p><b>options : accordéon guitare instruments à vent piano</b></p>	<p>Candidats de la voie scolaire dans les établissements publics ou privés sous contrat, de la voie de l'apprentissage dans les C.F.A. ou sections d'apprentissage, habilités, et de la voie de la formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités</p>	<p>Autres candidats</p>
--	---	-------------------------

Épreuves	Unités	Forme	Durée	Forme	Durée		
<b>E1 - Culture générale et expression, langue vivante étrangère et sciences appliquées</b>	<b>UE 1 UE 6</b>	Contrôle en cours de formation		Ponctuelle orale <sup>(1)</sup>	20 minutes		
Sous-épreuve : Culture générale et expression	UE 1.1 UE 6.1						
Sous-épreuve : Langue vivante étrangère	UE 1.2 UE 6.2						
Sous-épreuve : Sciences appliquées	UE 1.3 UE 6.3						
<b>E2 - Économie et gestion</b>	<b>UE 2 UE 7</b>					Ponctuelle orale <sup>(2)</sup>	10 minutes
<b>E3 - Culture artistique et pratique plastique</b>	<b>UE 3 UE 8</b>					Ponctuelle orale <sup>(3)</sup>	20 minutes
Sous-épreuve : Culture artistique	UE 3.1 UE 8.1						
Sous-épreuve : Pratique plastique	UE 3.2 UE 8.2						
<b>E4 - Atelier son et démarche de projet</b>	<b>UE 4 UE 9</b>						
Sous-épreuve : Atelier son	UE 4.1 UE 9.1						
Sous-épreuve : Démarche de projet	UE 4.2 UE 9.2						
<b>E5 - Technologie, communication technique et atelier de création et de réalisation</b>	<b>UE 5</b>					Ponctuelle orale <sup>(4)</sup>	20 minutes
Sous-épreuve : Technologie	UE 5.1						
Sous-épreuve : Communication technique	UE 5.2						
Sous-épreuve : Atelier de création et de réalisation	UE 5.3						
<b>E6 - Rapport de stage ou d'activités professionnelles</b>	<b>UE 10</b>			Ponctuelle orale	10 minutes		
<b>E7 - Projet professionnel</b>	<b>UE 11</b>	Ponctuelle orale	30 minutes	Ponctuelle orale	30 minutes		

<sup>(1)</sup> Épreuve orale associée à l'évaluation d'un dossier de synthèse faisant état des compétences à caractère général du candidat.

<sup>(2)</sup> Épreuve orale associée à l'évaluation d'un dossier de synthèse faisant état des compétences à caractère économique du candidat.

<sup>(3)</sup> Épreuve orale associée à l'évaluation d'un dossier de synthèse faisant état des compétences à caractère artistique du candidat.

<sup>(4)</sup> Épreuve orale associée à l'évaluation d'un dossier de synthèse faisant état des compétences à caractère professionnel du candidat.